

Vivre aux Ulis

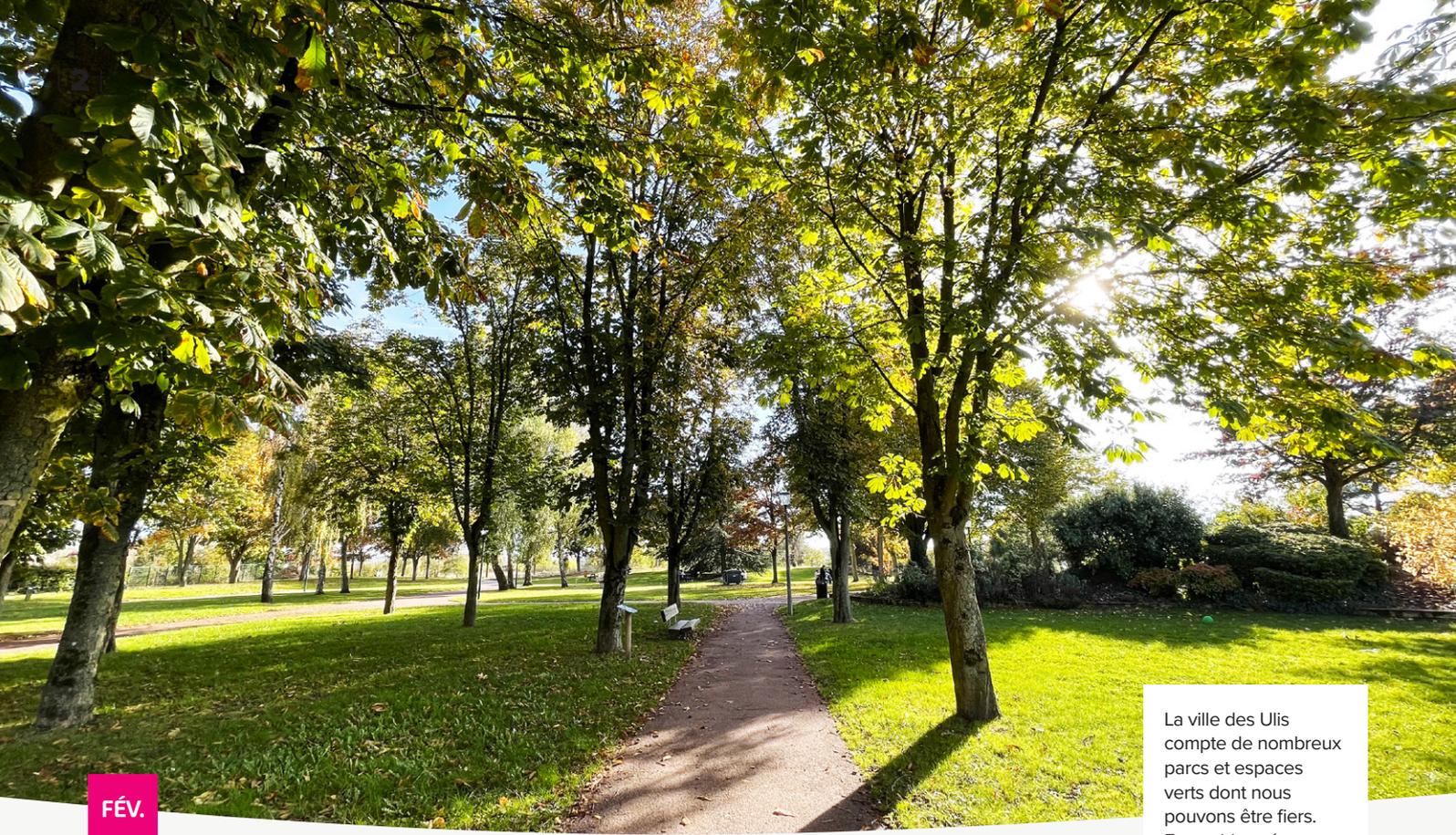
FÉVRIER 2022 • N°12

La jeunesse attendue aux rendez-vous !

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE
ET LÉGISLATIVES P.16



Terre de talents



FÉV.

La ville des Ulis compte de nombreux parcs et espaces verts dont nous pouvons être fiers. Ensemble préservons ces lieux de nature en ville.

SOMMAIRE



AGIR

P10-11

- Les navettes de la CPS à votre service



SOUTENIR

P14

- Hommage à Gilles de Angelis



DOSSIER

P16-20

- Les élections présidentielle et législatives



PORTRAIT

P24-25

- Récit d'une vie, par une Ulissienne

VIVRE AUX ULIS

VILLE DES ULIS
BP 43 - 91940 Les Ulis
TÉL. 01 69 29 34 19
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Clovis Cassan
RÉDACTRICE EN CHEF :
Nadia Tounee
RÉDACTION : Éléonore Condamin
PHOTOS : Swan Valette, Shutterstock
CRÉATION & MAQUETTE :
Pellicam, 115 avenue Raspail, 94250 Gentilly,
IMPRIMERIE : Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel.
DISTRIBUTION : Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur www.lesulis.fr
N° 12 Vivre aux Ulis Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, à **11 600 exemplaires.**

Vous n'avez pas reçu votre magazine ? Signalez-le en appelant le service Communication au 01 69 29 34 19 ou par mail à communication@lesulis.fr



© Mairie des Ulis – Février 2022 - Tous droits réservés.

Twitter icon, QR code, LesUlisOfficiel

Instagram icon, QR code, LesUlisOfficiel

YouTube icon, QR code, LesUlisOfficiel

Facebook icon, QR code, Ville des Ulis

Clovis Cassan

Maire des Ulis
7^e vice-président
de la communauté
d'agglomération
Paris-Saclay



maire@lesulis.fr



Ne lâchons jamais l'espoir dans notre démocratie



À chaque
scrutin,
le vainqueur
est toujours
le même,
il n'a ni
programme,
ni projet,
ni visage,
ni même de
candidat.



Dans quelques mois, les citoyens de notre pays ont un rendez-vous démocratique majeur pour le renouvellement des membres de l'Assemblée nationale et l'élection d'un nouveau président de la République. Année après année, élection après élection, **nous déplorons à chaque scrutin la désertion massive de nombreux électeurs.** La démocratie est ancrée dans notre inconscient collectif comme quelque chose de pérenne, solide et quasiment indestructible. Pourtant, elle n'est ni une évidence ni une constante. Cela fait plusieurs décennies maintenant que nous le savons : plus on est jeunes, moins on vote ; plus on appartient à une catégorie populaire, moins on vote. Autrement dit, **plus nous avons intérêt à nous saisir du projet collectif sociétal, moins nous votons.** Comme si nous acceptions collectivement que la politique ne puisse plus changer les choses et qu'elle n'a plus la capacité de se mettre au service du bien commun.

Aux Ulis, ville où l'électorat jeune est surreprésenté, l'abstention bat toujours des records. **À chaque scrutin, le vainqueur est toujours le même, il n'a ni programme, ni projet, ni visage, ni même de candidat.** Il incarne le désintérêt profond des citoyens pour l'exercice de notre démocratie et en particulier des plus jeunes d'entre eux. Et cette tendance est malheureusement nationale. En 2021, pour les élections départementales et régionales, les chiffres sont effrayants : 87 % des 18-24 ans et 83 % des 25-34 ans ne se sont pas rendus aux urnes, ce chiffre ne dépasse pas 66 % pour l'ensemble de la population.

Une fois ce sombre constat posé, il est une certitude : **nous devons garder espoir et combattre pour notre démocratie, notre projet collectif, notre société humaine.**

L'engagement pour le collectif existe toujours et sa résilience est réelle. **La jeunesse française qui d'ailleurs n'est pas plongée dans un désespoir ou l'acceptation de l'individualisme.** Son engagement renaît sous plusieurs formes. Si sa combativité ne se retrouve pas dans les urnes et si son envie ne s'incarne pas toujours dans des programmes politiques, les deux sont pourtant bien là. Les grands mouvements solidaires existent et se composent majoritairement de ces jeunes qui **ne votent plus mais se battent sous d'autres formes**, pour la transition écologique, pour un autre modèle de société ou pour l'égalité.

Les motifs d'espoir sont réels pour notre démocratie mais il faut aborder un virage dans notre approche. C'est le sens du combat porté par l'ONG « A-voté » qui pointe du doigt la problématique de la « mauvaise inscription » sur les listes électorales et le constat qu'elle pose mérite que l'on s'y attarde sérieusement. Il relève que **près de 7,6 millions de citoyens sont considérés comme mal inscrits sur les listes électorales et 5,2 millions sont non- inscrits**, représentant plus de 25 % du corps électoral. Notre démocratie se prive de son essence originelle.

Notre démocratie, notre société, notre projet collectif ne peuvent se priver de la jeunesse et de ces millions de citoyens qui décident de rester muets le jour du vote. **Cette année, nous avons jusqu'au 4 mars pour nous inscrire sur les listes, pour actualiser notre inscription, mais surtout pour en parler autour de nous.** Agissons, collectivement si nous ne voulons pas voir notre démocratie perdre définitivement son sens premier : **« le pouvoir au peuple, pour et par le peuple ».**

Bien à vous,
Cassan.

16
12

L'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) et des jeunes Ulissiens en visite à l'Assemblée nationale !

Les élèves de CE2 B de l'école des Avelines ont eu la chance de découvrir les murs de l'Assemblée nationale en compagnie d'anciens combattants membres de l'ARAC. Grâce à une visite guidée menée par le député de la 5^e circonscription de l'Essonne, Cédric Villani, **petits et grands sont revenus aux Ulis avec des étoiles plein les yeux**, et le sentiment d'avoir partagé des moments privilégiés, notamment **en assistant à une séance dans l'hémicycle**.

10
01

Une seconde vie pour nos sapins de Noël

Ulissiennes et Ulissiens ont pu dire au revoir à leurs sapins de Noël, symboles de la chaleur des fêtes de fin d'année. Ces derniers ont trouvé une seconde vie grâce au procédé qui permet de **transformer l'arbre en broyat, à des fins de composts ou paillages de jardins**. Ceux qui le souhaitaient ont pu repartir avec le broyat en question, le restant ayant été mis à disposition des services municipaux.

22
01

Vérino nous a fait rire à Boris Vian !

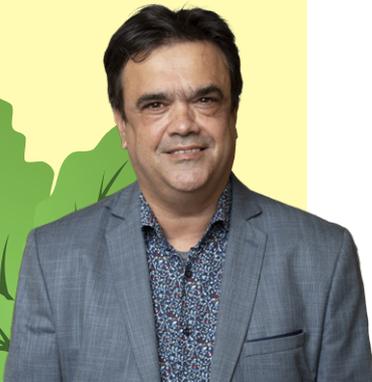
Vous avez répondu à l'appel pour accueillir Vérino à l'Espace culturel Boris Vian en cette fin janvier où rire était primordial. **En effet, le sixième spectacle de l'humoriste a fait salle comble** pour son retour sur scène après cinq ans d'absence. Un beau succès qui réchauffe les cœurs et nous montre que **nous avons, plus que jamais, besoin de la culture dans nos vies !**



le mot de l' élu

« **La végétalisation de la ville fait partie de nos priorités politiques.** C'est pourquoi, en 2021 aux Ullis nous avons planté des arbres, arbustes et autres végétaux (1508 créations), avec discernement et volonté afin que cela réponde à nos objectifs : il s'agit du **Plan de végétalisation urbaine**. Ces plantations répondent au besoin de lutter contre le réchauffement climatique, la pollution atmosphérique et l'accumulation de la chaleur aux Ullis. Le 21 mars 2018, à l'occasion de la Journée de la forêt, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) rappelait tous les avantages de la végétalisation urbaine comme, « **le stockage du carbone, l'élimination des polluants atmosphériques, [...] la restauration des sols dégradés et la prévention des sécheresses et des inondations** ». L'arbre est bien plus qu'un objet esthétique. Il est créateur de microclimat et refuge de biodiversité. Il interagit avec son environnement, emmagasine du CO₂, modifie le sol structurellement et l'amende en matières organiques, crée de l'humidité et des connexions avec les végétaux alentours. Nous voulons pouvoir répertorier à terme l'ensemble de notre patrimoine arboré. »

Étienne Charron, CONSEILLER MUNICIPAL CHARGÉ DE LA BIODIVERSITÉ, DES ESPACES NATURELS ET DE LA PROTECTION ANIMALE



Végétalisation urbaine aux Ullis : 1^{er} bilan

La municipalité, à travers ses services et élus est en charge de la végétalisation de la ville. Le Plan de végétalisation urbaine prévoit les modalités d'entretien et de plantations au sein de la commune. Cependant, si celui-ci permet d'offrir un cadre de vie esthétiquement agréable, il répond également à des enjeux écologiques primordiaux.

Une ville belle et saine !

Jardin des Lys, Chanteraine, Hautes-Plaines, Bergères : ces résidences ont en commun d'avoir vu pousser de nouvelles espèces de végétaux dans leurs espaces publics (arbres fruitiers, arbustes, plantes vivaces et grimpantes, etc.). Bosquets, Bois du Roi ou Amonts, quant à eux, sont des espaces où l'accent a été mis sur l'entretien et la transformation des plantations existantes. La végétalisation de la ville permet d'embellir nos espaces publics et de favoriser l'expansion de la biodiversité Ullissienne, elle permet également aux habitants de mieux respirer et mieux vivre. **Les plantations bien pensées répondent à des objectifs divers** : réduire les températures, créer de l'ombre (dans des endroits comme la Place de la Liberté, où la chaleur peut être étouffante lors des beaux jours), créer ou développer des corridors verts, favoriser la biodiversité, être nourricier (pour la faune sauvage et/ou pour les habitants).

Planter oui, mais il s'agit, pour les services municipaux, de planter de manière intelligente et réfléchie. Les plantations ne s'improvisent pas et les agents du service public effectuent **des études du terrain et du climat afin de choisir avec discernement les végétaux** qui investiront notre espace urbain. Chaque sol est différent surtout dans un pays comme la France où le climat diffère de façon importante en fonction des régions et d'autant plus à l'Ère du réchauffement climatique en constante augmentation. Bien sûr, planter et entretenir en 2022 suppose également **d'utiliser des méthodes responsables** comme le zéro phyto qui consiste à ne pas utiliser de pesticides mais des solutions naturelles pour laisser les insectes faire le travail ou encore tailler les végétaux à la bonne saison. Autant de pistes qui permettent, chaque jour, aux agents municipaux en charge des espaces verts de veiller à ce que la ville des Ullis soit verte et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.



Le retour de la prévention spécialisée aux Ulis

Cela faisait dix ans que la prévention spécialisée n'existait plus aux Ulis. Compétence du département, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, ce dispositif s'intègre en 2022, à la stratégie de prévention de la délinquance.

La prévention spécialisée a pour but d'aider à l'insertion et d'accompagner des jeunes mineurs et adultes. Elle repose sur 3 principes. **L'absence de mandat** : l'éducateur de rue n'intervient pas auprès d'un jeune à la demande de la justice par exemple, il n'a pas d'injonction à agir. **La libre adhésion** : l'éducateur doit aller au-devant du jeune, l'inciter à créer une relation de confiance, mais ne peut le contraindre à entrer dans le dispositif. Enfin, l'éducateur est soumis à un **devoir d'anonymat** qui ne peut être rompu qu'en cas de danger manifeste.

Le travail de la prévention spécialisée s'inscrit dans le cadre de la discussion au sein du **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**, instance communale ou intercommunale, qui réunit l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance (élus, directeurs d'établissements, police, etc.).

Dans le domaine de la prévention spécialisée, le département collabore avec **l'Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale (AAPISE)**, qui interviendra aux Ulis en 2022. Les éducateurs spécialisés font partie de cette association qui les coordonne sur le territoire. Ils opèrent notamment un travail de terrain, afin de repérer des jeunes qui pourraient entrer dans le dispositif mais ils sont aussi présents au sein de collèges et lycées. Ils doivent réussir à être des adultes référents auxquels les jeunes font confiance. La prévention spécialisée repose sur 3 modes d'interventions :

- ▶ **Aller vers** : repérer le jeune et aller à son devant pour essayer de l'inclure dans les dispositifs.
- ▶ **Proposer des projets collectifs** : chantiers, sorties, journées thématiques, dans les établissements scolaires ou à l'extérieur.
- ▶ **Faire des suivis individuels** : cela permet d'adapter le suivi à chaque cas particulier.

Les éducateurs spécialisés ne sont pas des médiateurs



Les médiateurs sont présents sur le terrain pour calmer des tensions qui surviennent à un instant T. Les éducateurs de rue s'inscrivent dans un accompagnement de longue durée et n'interviennent pas dans le cadre de nuisances ponctuelles ou de veille à la tranquillité résidentielle.



le mot des élus

« La prévention spécialisée, élément fort du mandat, va enfin revenir sur la ville. C'est une des priorités annoncées dans le programme politique de l'équipe municipale actuelle qui va se concrétiser très prochainement. Présente sur la ville depuis 1972 avec l'association Les Chardons, puis avec l'association intercommunale UGO Prév', elle a œuvré auprès de jeunes confrontés aux risques de marginalisation, voire même désocialisés (décrochage scolaire, absence de formation ou de travail, oisiveté, délinquance, addictions...).

En 2011, la rupture de la convention entre les Villes (Les Ulis, Gif sur-Yvette, Orsay) et le département a mis fin aux actions d'éducation spécialisée et d'insertion. De ce fait, les jeunes Ulisiens ne bénéficient plus de cet accompagnement spécifique.

Pour l'équipe municipale actuelle, la prévention spécialisée est nécessaire et complémentaire aux différents dispositifs éducatifs, sociaux et d'insertion déjà mis en place ; elle s'inscrit à la fois dans notre projet du Bien Grandir et dans celui d'une meilleure tranquillité publique. Son aide sera précieuse dans une logique et un travail de long terme. »

Agnès Francart, CONSEILLÈRE MUNICIPALE CHARGÉE DE LA PRÉVENTION.

Guénaél Levray, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA VIE ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE.

Latifa Naji, CONSEILLÈRE MUNICIPALE CHARGÉE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET DES COMMERCES.



14
12

Des cadeaux de fin d'année pour toutes et tous

Vos élus étaient présents à l'EHPAD Simone Veil afin de remettre des cadeaux de fin d'année aux pensionnaires, afin qu'aucun Ulissien ne soit oublié durant cette période où la solidarité doit régner.



25
01

Vos Élus, à vos côtés au quotidien

Le marché des Ulis est un atout pour notre ville. Il est également un lieu de convivialités et de rencontres convoité en ces temps de pandémie. Régulièrement, vos élus aiment s'y rendre afin de rencontrer habitants et commerçants Ulissiens. Il s'agit de moments précieux et indispensables à la vie de la cité.

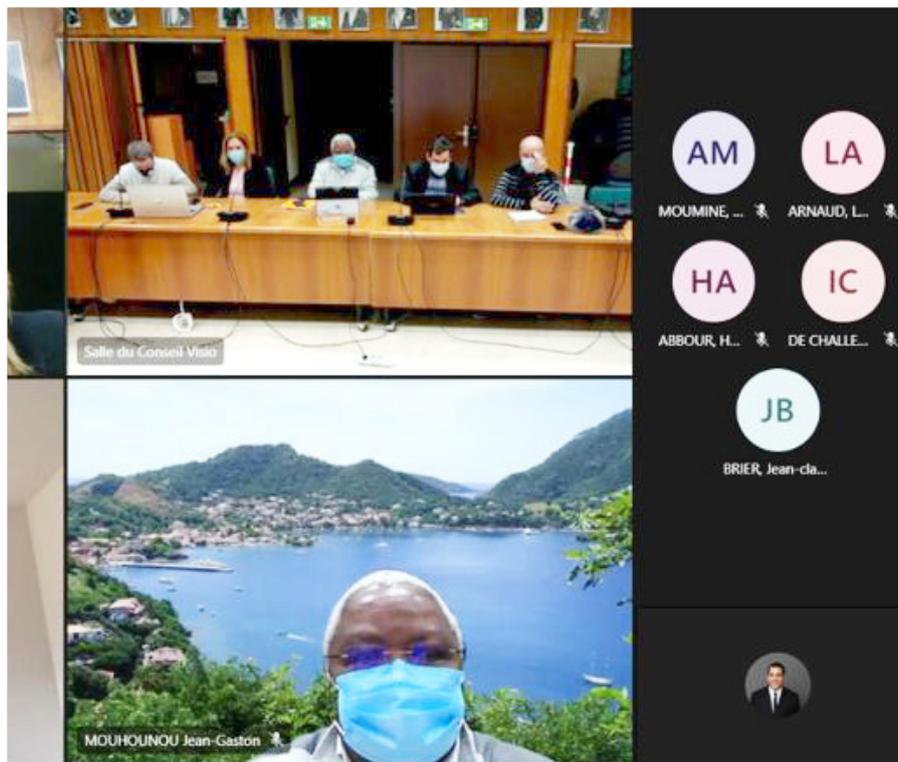


FACEBOOK LIVE



Votre rendez-vous mensuel !

Le live mensuel du maire ne pourra malheureusement pas avoir lieu en ce mois de février. Nous vous donnons rendez-vous le **25 mars prochain** sur la page Facebook de la Ville pour une heure d'échanges.



20 01 Réunion autour de la fibre optique

L'accès à la fibre optique doit être égal pour toutes et tous et celle-ci doit fonctionner de manière effective. Vos élus et les services de la ville ont rencontré les opérateurs dans le cadre d'une réunion englobant ces sujets. Ce premier contact a initié un lien de confiance permettant de travailler en collaboration avec ces interlocuteurs.



le mot de votre conseillère départementale

Chères Ulissiennes, chers Ulisiens,

Ce début d'année est l'occasion pour moi de faire le bilan des six premiers mois de mon mandat. La moitié d'une année où j'ai appris, compris et dû m'organiser pour agir en mon rôle de conseillère départementale. Déjà plus d'un semestre au cours duquel j'ai pu avoir un regard sur d'importants chantiers au sein de notre bassin de vie tel que le réaménagement du ring des Ulis, qui comme vous le savez, est un des nœuds routiers les plus importants de l'Essonne subissant régulièrement des difficultés de circulation. Également, le projet d'aménagement écologique mené sur le site des Cent Arpents non loin de là, qui, fidèle à nos principes de protection de l'environnement, portera essentiellement sur la **déconstruction d'une plateforme bitumée afin de développer des espaces**

boisés et des fourrés dans le but de protéger les espèces présentes et leur écosystème.

Ce sont aussi six mois où j'ai pu m'exprimer et échanger sur des sujets impactant notre quotidien à l'échelle locale, tel que la **réalisation d'un plan vélo départemental, le soutien au maintien et à l'installation des professionnels de santé dans le département, les différentes mises en places de subventions à des associations** intervenant dans le cadre de la médiation familiale mais aussi pour les actions éducatives dans les collèges, la nouvelle Prime éco-logis 91 pour accompagner les propriétaires qui se lancent dans des travaux énergétiques... et bien d'autres thèmes encore.

La présentation du budget 2022, intervenue en décembre dernier, met en

avant un projet stérile et sans souffle politique, porté par une **majorité départementale qui manque clairement de vision à long terme** où nous avons exprimé notre opposition, avec les autres élu.es du groupe « Naturellement l'Essonne », en votant logiquement contre.

En cette nouvelle année, pour faire de l'Essonne un département où la transition écologique, l'éducation et les solidarités soient des marqueurs forts des politiques publiques, **la majorité départementale devra et pourra compter sur nous pour travailler, échanger et prendre des décisions.**



© CD91 / Alexis Hamichard

LES NAVETTES DE L'AGGLO, ÇA ROULE POUR VOUS ?



TRANSPORTS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la communauté d'agglomération Paris-Saclay, la Ville des Ulis et celle d'Orsay, cofinancent des navettes sur le territoire. En accès libre, ces nouvelles lignes vous déposent dans des lieux peu ou pas desservis auparavant, le tout de façon écologique.

Un service sur mesure

De nombreux Ulissiennes et Ulisiens réclamaient plus de transports pour le marché où vers les quartiers en bordure de la ville comme la Treille ou la Queue d'Oiseau. C'est chose faite !

La nouvelle navette T, en service du mardi au dimanche en matinée mais aussi le samedi après-midi, vous propose de rejoindre les **commerces** LIDL, KFC, DEL ARTE ou encore CONFORAMA. Pour cela arrêtez-vous à « Andes-Cap Horn ». Dans l'autre sens de circulation, autre avantage et pas des moindres, les habitants des Chardonnerets et environs auront accès directement au **centre-ville**.

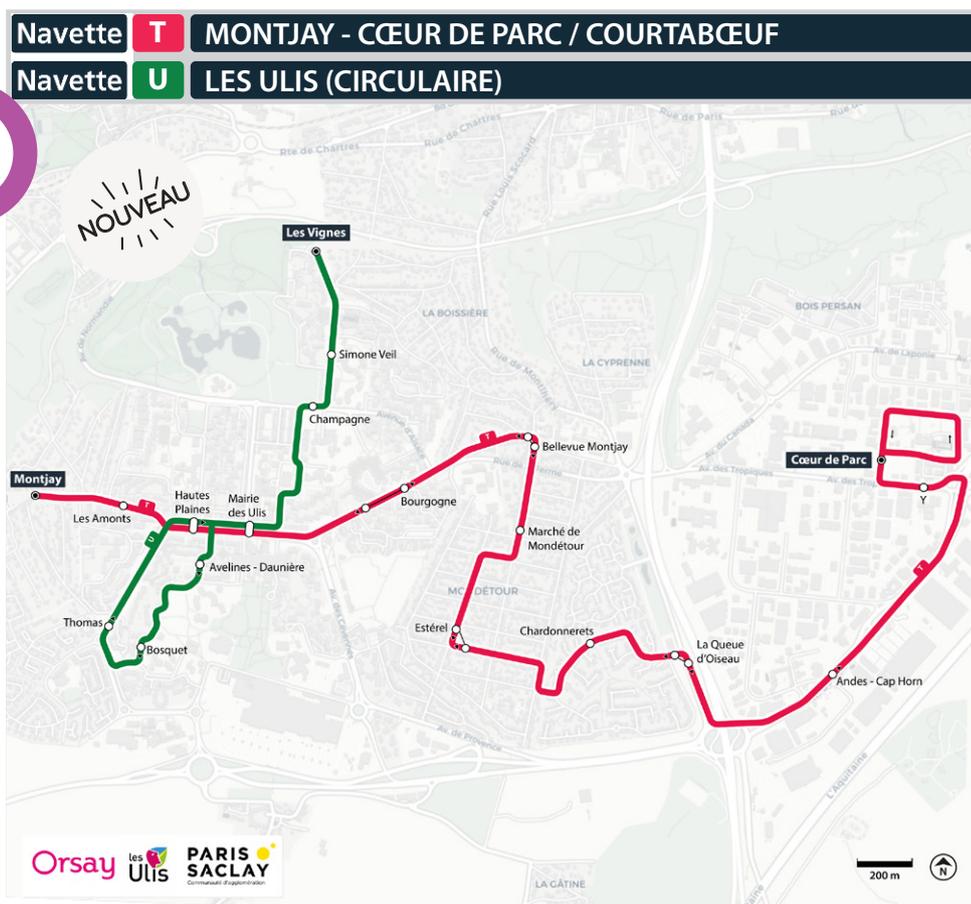
La nouvelle navette U, quant à elle, restera intra-muros. Des Vignes de Bures jusqu'aux quartiers des Avelines ou du

Bosquet (via l'avenue du Périgord et de Gascogne), en passant par l'EHPAD, vous pourrez rejoindre le **marché** les mardis, vendredis et dimanches matins, de 8h à 13h.

Ces navettes rouleront toutes, d'ici la fin de l'année, au GNV (gaz naturel véhicule) et, dans l'attente, des véhicules électriques seront déployés sur le réseau. **Désormais, plus d'excuses, vous pourrez faire vos achats chez vos commerçants préférés, même ceux les plus éloignés du centre-ville !**

Le début d'une expérimentation

Comme l'a récemment indiqué le maire des Ulis, Clovis Cassan, lors de son rendez-vous



T U
Les Ulis - Orsay

PLAN DES LIGNES ET HORAIRES
À partir de janvier 2022

La navette

LIBRE ACCÈS

L'agglomération et les villes vous transportent !

Orsay les Ulis PARIS SACLAY



La Communauté d'agglomération Paris-Saclay et les Villes des Ulis et d'Orsay financent le fonctionnement de ces **navettes en libre accès**.

Elles assurent la desserte des principaux équipements de votre commune en complément des **lignes de bus** qui circulent dans l'agglomération.

Navettes équipées de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite



INFORMATIONS ET RÉCLAMATIONS
SUR [PARISSACLAY.CO/NAVETTES](https://parissaclay.co/navettes)
OU AU 01 69 35 60 60

le saviez-vous ?

Les navettes U et T sont équipées de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
Pour obtenir des informations ou faire une réclamation sur ce service, contactez le 01 69 35 60 60.

mensuel en direct sur les réseaux sociaux, la mise à disposition de ces navettes est en cours d'expérimentation. Aussi, avec les chiffres de la fréquentation et le recul nécessaire, **un bilan d'étape pourra être fait pour analyser si ce service doit évoluer** vers la mise en place d'autres arrêts, ou des amplitudes horaires plus importantes.

Informations pratiques

Vous n'avez pas de temps à perdre ? Vous pouvez visualiser en temps réel la position exacte des navettes sur le réseau et ainsi être à l'heure à votre arrêt. **Téléchargez vite l'application ZenBus** (disponible sur IOS et Android) sur votre smartphone.



Sinon, rendez-vous directement ici :



Rappel maMob'

L'application maMob' développée par la CPS et la start-up française Wever, vous permet de créer une fiche voyageur personnalisée proposant les meilleures mobilités alternatives à la voiture. Il vous suffit de renseigner un questionnaire qui contribue par ailleurs à poser un diagnostic général qui servira, à terme, à adapter l'offre de transports en commun.

Vos renseignements sont modifiables et traités conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).



VENIR EN AIDE AUX ÉPILEPTIQUES

ÉPI-IDF est une association d'aide aux adultes Épileptiques pour accompagner leur Progression et favoriser leur Intégration.



Elle a pour but de les aider à poursuivre leur développement et leur insertion dans la société et de promouvoir la création de places adaptées afin de répondre au constat urgent de rupture de parcours dès l'âge de 16 ans.

Aujourd'hui EPI-IDF, accompagnée de l'Agence Régionale de Santé, œuvre pour la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes peu ou pas autonomes atteints d'épilepsies sévères pharmacorésistantes avec troubles associés. EPI-IDF invite toutes les familles concernées par cette maladie rare et très invalidante à se faire connaître, afin d'être recensées et aidées.

Pour atteindre ses objectifs, EPI-IDF a besoin de toutes les bonnes volontés : familles (au sens large) frappées par la maladie et le handicap, amis, sympathisants, bénévoles, donateurs, etc.

@contact@epi-idf.com
iledefrance.erhr.fr

JEUNESSE ULISIENNE

UN JOB POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Les inscriptions aux Jobs pour les vacances de Printemps débiteront le lundi 14 février 2022. À partir de cette date, vous pourrez retirer le dossier d'inscription directement à l'espace Info Jeunes. Les inscriptions ne sont validées et définitives qu'une fois le dossier complet remis à l'Info Jeunes.

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : le 18 mars 2022,

Esplanade de la République.

01 69 29 34 63



PROGRAMME

Bien vieillir aux Ulis

Retrouvez le programme du service des Aînés.

MERCREDI 16 FÉVRIER

Atelier de percussions corporelles

de 16h à 17h à la MEA,

4, avenue de Champagne.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE DES AÎNÉS PAR TÉLÉPHONE OU MAIL UNE SEMAINE AVANT L'ATELIER.

LUNDI 28 FÉVRIER

Conférence de présentations des ateliers mémoire

À 10h en salle du conseil municipal.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE DES AÎNÉS PAR TÉLÉPHONE OU MAIL UNE SEMAINE AVANT LA CONFÉRENCE.



POUR S'INFORMER, S'INSCRIRE : service des aînés 01 69 29 34 36



Participez à la Course de la Flamme Olympique !

Le vendredi 18 février 2022, à partir de 18h30, nous vous invitons à participer à la course de la flamme olympique au Parc Paul Loridant (Parc Nord).

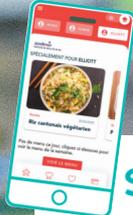
Vous y trouverez des animations de 19h à 21h, un quiz sur le thème des jeux olympiques.

Venez nombreux, la course est ouverte à tous (présence obligatoire d'un adulte minimum par équipe). Inscriptions sur place.

PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE LA DIRECTION DES SPORTS ET LOISIRS : 01 69 07 45 96 / 06 35 02 81 62



TERRE
2024
DE JEUX



sOgeres

Restez connecté à la cantine avec SoHappy

restauration scolaire*

DU 7 AU 11 FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MER 	JEUDI	VENDREDI
Filet de limande PMD sauce aurore Chou-fleur et PDT avec béchamel au gratin	Emincé de bœuf LR* au caramel avec Blé *Omelette BIO basquaise	Salade verte BIO aux pommes et oranges BIO vinaigrette moutarde à l'ancienne	Carottes râpées BIO Chou blanc BIO	Soupe de lentilles BIO au cumin et mozzarella
Tomme blanche	Cantal AOP Saint Nectaire AOP	Clafoutis de patates douces, pdt et mozzarella	Émincé de dinde LR* sauce hongroise avec Pommes noisette *Boulettes de sarrasin, lentilles et légumes sauce tomate	Filet de colin d'Alaska PMD sauce crème ciboulette avec Bouquet de légumes Pommes de terre vapeur
Bûche mélangée Fruit BIO au choix	Pomme BIO de producteur local Pain spécial	Île flottante et sa crème anglaise	Yaourt nature de Sigy LCL	Fruit BIO au choix
GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER
Baguette et beurre Petit fromage frais sucré Jus d'oranges (100 % jus)	Baguette viennoise Yaourt nature Jus de raisins (100 % jus)	Gâteau moelleux au citron Yaourt à boire aromatisé fraise Fruit	Pain de mie Chocolat noir (Tablette) Petit fromage frais sucré Fruit	Rocher coco nappé chocolat Coupelle de purée de pommes et coings Lait demi écrémé

DU 14 AU 18 FÉVRIER

LUNDI	MARDI 	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Pavé de mer-lu PMD sauce au curry avec Riz complet BIO	Salade de betteraves BIO vinaigrette moutarde Pomelos BIO	Rôti de veau LR* au jus Carottes Flageolets au thym *Nuggets de blé	Emincé d'endives ou Chou chinois vinaigrette à l'échalote	Salade coleslaw ou Céleri rémoulade et dés d'emmental
Petit fromage frais aux fruits	Pâtes avec tomate de ratatouille et pois cassés	MUNSTER AOP VRAC Pont l'Évêque AOP	Pavé de colin d'Alaska PMD à l'armoricaine avec Purée de choux de Bruxelles au fromage et emmental râpé	Sauté de dinde LR aux petits oignons Brocolis BIO Riz BIO Gâteau poire chocolat du chef *Quenelle sauce végétale crémée
Poire BIO de producteur local	Crème dessert à la vanille	Assiette de fruits BIO Pain spécial	Coupelle de purée de pomme et poire BIO	Gâteau poire chocolat du chef
GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER
Marbré au chocolat Fromage blanc nature Jus de pommes (100 % jus)	Madeleine Yaourt aromatisé Fruit	Pain au lait du boulanger Gourde de compote de pommes allégée en sucre Briquette de lait nature	Baguette Fraidou Fruit	Gaufre poudrée Petit fromage frais aux fruits Coupelle de purée de pommes et pruneaux

DU 21 AU 25 FÉVRIER

LUNDI 	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Cœuf à la coque (plein air) et ses mouillettes avec Frites	Sauté de bœuf LR* façon bordelaise avec Ratatouille à la niçoise et Boulgour *Mélange boulgour brocolis et haricots rouges	Radis noir râpé vinaigrette moutarde Emincé de chou rouge dés de mimollette	Salade verte BIO Râpé de céleri BIO vinaigrette balsamique	Émincé de thon sauce oseille avec Chou-fleur Macaroni
Fourme d'Ambert AOP Saint Nectaire AOP	Yaourt BIO aromatisé framboise Yaourt BIO nature Fruit BIO au choix	Filet de cabillaud PMD sauce au curry avec Pommes de terre BIO persillées Purée poire panais	Echine de porc* sauce dijonnaise avec Lentilles locales mijotées *Pané au fromage	Tartare nature Saint môret
Fruit BIO au choix	Gâteau fourré à la fraise Yaourt à boire aromatisé vanille Jus d'orange briquette pur jus	Yaourt BIO au choix	Crème dessert au caramel Crème dessert à la vanille	Pomme BIO de producteur local Pain spécial
GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER	GOÛTER
	Etoile fourrée à la framboise Gourde de compote de pommes allégée en sucre Briquette de lait nature	Rocher coco nappé chocolat Yaourt à boire aromatisé fraise Fruit	Marimba Yaourt à boire aromatisé abricot Fruit	Pain au chocolat Yaourt à boire aromatisé vanille Briquette de jus de raisins

LE 28 FÉVRIER

LUNDI
Salade verte BIO et noix Pomelos BIO
Poulet LR* au jus avec Riz BIO *Fajitas (haché végétal) et riz BIO
Petit fromage frais nature Petit fromage frais aux fruits
GOÛTER
Cake breton en barre Yaourt à boire aromatisé fraise Fruit



* Les menus sont susceptibles d'être modifiés.



HOMMAGE

Adieu, Monsieur le Directeur

Instituteur, directeur d'école, adjoint au maire, père, grand-père et arrière-grand-père. Ce sont toutes ces casquettes qu'il faut retenir de la vie de Gilles de Angélis, qui nous a quittés le 7 janvier dernier, à l'âge de 80 ans. La municipalité présente ses plus sincères condoléances à ses proches et tenait à lui rendre un dernier hommage dans le magazine de la ville, pour laquelle il a tant fait.

Son engagement dans l'éducation

Né en 1941 en Algérie, il y rencontre sa femme. Tous deux instituteurs, ils y élèvent leurs trois enfants. C'est seulement en 1970 que la famille de Angélis pose ses valises à Vigneux. Attachés à leur terre natale, ils n'avaient pas quitté le pays en 1962, année de l'indépendance.

Après avoir exercé à Vigneux, il s'installe aux Ulis alors que la ville dépendait encore d'Orsay. Quelques années après la création de la ville, il ouvre avec sa femme la première école élémentaire ulissienne : la Dimancherie. Elle, s'occupe des CP et CE1, lui, des plus grands.

Par la suite, il devient instituteur et directeur de l'école des Bergères, rôle qu'il incarnera avec passion, jusqu'à la fin de sa carrière.

Un investissement politique sans faille

Gilles de Angélis s'est impliqué dans la politique de la ville dès 1977. Aux côtés de Paul Loridant, il devient conseiller aux affaires scolaires et périscolaires

en parallèle de son métier, puis adjoint au maire à l'éducation jusqu'en 1995. Lors de son dernier mandat, c'est en tant que maire adjoint chargé des sports qu'il exerce. Il est d'ailleurs fier de ses rencontres avec des sportifs ulissiens de renommée mondiale comme l'athlète Daniel Sangouma, le footballeur Thierry Henry ou encore Patrice Evra qui était un de ses élèves.

Sa priorité : bien grandir et évoluer aux Ulis

À travers son action politique et son activité professionnelle, Gilles de Angélis menait avant tout un combat pour l'égalité de chaque enfant, à la fois l'accès à l'école et aux animations périscolaires mais aussi à une alimentation saine et gourmande. Il aidait les familles en difficulté dans le milieu scolaire mais également privé, offrait des fournitures scolaires et accompagnait les élèves en dehors des heures de classe.

Bien sûr, il a accompagné ses élèves bien après la fin de leur cursus : il en a mariés

plus d'un et a même accueilli plusieurs générations d'une même famille en tant que directeur des Bergères. Depuis l'annonce de son décès, les témoignages des Ulissiens ne se comptent plus.

Du « *Directeur à l'ancienne, respecté et toujours à l'écoute* », à « *celui qui a offert de magnifiques souvenirs* » en passant par « *le monsieur un peu impressionnant mais très présent et très gentil* », Gilles de Angélis aura durablement marqué les Ulis. On comprend à la lecture de ces mots qu'il méritait les distinctions qui lui ont été remises au long de sa vie. Il était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, détenait les Palmes Académiques et la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. La distinction qui lui tenait le plus à cœur était celle de citoyen d'Honneur de la ville de Sedhiou au Sénégal.

Père, grand-père et arrière-grand-père aussi dévoué à sa famille qu'à la ville, il manquera à beaucoup d'entre nous.

LA GAZETTE

DE L'EMPLOI



“



LE SUCCÈS DES RENCONTRES HANDICAPS

Ces premières rencontres ont été organisées le 16 décembre dernier par la MEIF Paris-Saclay, la Mission Locale VITA-LIS et ses partenaires : La Ville des Ulis, Cap Emploi, Pôle Emploi, La Fondation des amis de l'Atelier, le PAEJ des Ulis (APASO) et FREE Compétences.

Cet évènement intercommunal, cofinancé par l'Agefiph, avec le soutien de l'Etat et du FSE a eu lieu aux Ulis au sein de l'Antenne Emploi de la MEIF Paris-Saclay / Antenne Mission Locale VITA-LIS.

L'objectif fixé était d'apporter aux personnes en situation de Handicap (reconnus ou non en qualité de travailleurs handicapés) ou à leurs proches de l'information sur leurs droits, les possibilités de soutiens locaux, les dispositifs de droit commun déployés localement et de leur permettre d'aller à la rencontre d'entreprises et d'organismes de formation pouvant leur apporter des réponses concrètes.

Ce sont 40 partenaires qui se sont mobilisés, institutionnels, organismes de formation et recruteurs : structures, associations et entreprises. Tous ces acteurs ont répondu présents, ont tenu des stands ou ont réalisé des animations de sensibilisation aux différentes situation de handicap.

« Chères Ulissiennes et chers Ulisiens, Je tenais personnellement à vous adresser ainsi qu'à vos proches mes vœux pour 2022 !

Concilier crise sanitaire, emploi et insertion, n'est pas simple, c'est pourquoi la Municipalité restera mobilisée et engagée pour vous et avec l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire pour accompagner vers et dans l'emploi les jeunes, moins jeunes et les personnes en situation de handicap!

2022, sera aussi l'année de la consolidation, de l'innovation et de nouveaux défis à relever! Elle sera aussi l'année de la concrétisation par la mise en place de plusieurs événements !

C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de la 2^e édition du « JOB TRUCK » fort de son succès au mois de novembre 2021, celui-ci fera son retour en mars dans notre ville !

En attendant, prenez soin de vous ! »

*Bien à vous,
Déliila M'henni*

Déliila M'Henni, Conseillère municipale chargée du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion



ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS !



Puis-je m'inscrire ?

VITA-LIS, Mission Locale Paris Saclay accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Bellouvières, Bellevue, Bures-sur-Yvette, Champigny, Chilly-Mazarin, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Chapelle, Igny, Les Ulis, Longumeau, Marcoussis, Malesy, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saint-Aubin, Soisy-lès-Châtillons, Villebon, Verrières-le-Buisson, Villeparisis, Villestard, Villiers-le-Bel, Wissous.

NOUVEAU !

VITA-LIS, MISSION LOCALE PARIS SACLAY LANCE SON SITE INTERNET

VITA-LIS, Mission Locale Paris Saclay, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisé-e-s, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Que vous soyez un.e jeune, une structure partenaire ou une entreprise qui recrute, le site www.mlvitalis.org est fait pour vous !

► Vous y retrouverez toutes les actus de votre Mission Locale : formation, emploi, mobilité, citoyenneté, social... les dates des informations collectives, des recrutements, ainsi que des permanences.

N'attendez plus, venez trouver les réponses à vos questions sur www.mlvitalis.org !

RECRUTEMENT COLLECTIF OPÉRATEUR-TRICE EXPLOITATION NUCLÉAIRE

En partenariat avec ASTERALIS filiale de VEOLIA, VITA-LIS Mission Locale Paris-Saclay vous propose un recrutement collectif pour des postes d'Opérateur-trice exploitation nucléaire.

► **LE JEUDI 10 FÉVRIER À 9H30**

📍 Antenne des Ulis.

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER.ÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE : ☎️ **01 69 18 79 10.**

RECRUTEMENT COLLECTIF

OPÉRATEUR-TRICE EXPLOITATION NUCLÉAIRE
JEUDI 10 FÉVRIER 2022 À 9H30

En partenariat avec : **VEOLIA**

VITA-LIS ANTENNE DES ULIS
1 RUE DE L'AUBE
91940 LES ULIS
01 69 18 79 10

Inscription auprès de votre conseiller-ère Mission Locale

Retrouvez nous sur les réseaux : [Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#)

Partenaires : [Asteralis](#) [Veolia](#) [Gepi](#) [Impact](#) [Missions Locales](#) [France Travail](#) [France Université Numérique](#) [France 2030](#) [France Relance](#) [France Numérique](#) [France Énergie](#) [France Mobilité](#) [France Santé](#) [France Sport](#) [France Travail](#) [France Université Numérique](#) [France 2030](#) [France Relance](#) [France Numérique](#) [France Énergie](#) [France Mobilité](#) [France Santé](#) [France Sport](#)

RECRUTEMENT COLLECTIF

FORMATION PRÉPARATEUR-TRICE DE COMMANDES

En partenariat avec : **Geiq IMPACT**

INFOS + TESTS/ENTRETIEN
JEUDI 17 FÉVRIER 2022 À 10H30

VITA-LIS ANTENNE DES ULIS
1 RUE DE L'AUBE - 91940 LES ULIS
01 69 18 79 10

VISITE D'ENTREPÔT
VENDREDI 18 FÉVRIER 2022

Inscription auprès de votre conseiller-ère Mission Locale

Partenaires : [Asteralis](#) [Veolia](#) [Gepi](#) [Impact](#) [Missions Locales](#) [France Travail](#) [France Université Numérique](#) [France 2030](#) [France Relance](#) [France Numérique](#) [France Énergie](#) [France Mobilité](#) [France Santé](#) [France Sport](#)

RECRUTEMENT COLLECTIF FORMATION PRÉPARATEUR-TRICE DE COMMANDES

En partenariat avec GEIQ IMPACT, VITA-LIS Mission Locale Paris-Saclay vous propose un recrutement collectif pour une formation de Préparateur-trice de commandes.

► **LE JEUDI 17 FÉVRIER 2022 À 10H30**

📍 Antenne des Ulis.

Une visite d'entrepôt est prévue le vendredi 18 février.

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER.ÈRE MISSION LOCALE OU PAR TÉLÉPHONE : ☎️ **01 69 18 79 10.**



EMPLOI
INSERTION
FORMATION

Ensemble, agir au cœur du territoire

➔ PLUS D'INFOS : www.meif-paris-saclay.fr

au ☎ 01 69 29 00 11 ou à @ contact@meif.fr



EMPLOI
INSERTION
FORMATION

ENSEMBLE, AGIR AU CŒUR DU TERRITOIRE



L'association MEIF Paris-Saclay agit pour les personnes en recherche d'emploi du Territoire de la Communauté Paris Saclay (CPS) et de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL).

L'antenne MEIF Paris-Saclay Les Ulis accueille les habitants de plusieurs communes : Les Ulis, Marcoussis, St Jean de Beauregard, Gometz-le-Châtel, Gif-sur-Yvette, St Aubin, Bures-sur-Yvette, Orsay, Villers-le-Bâcle.

Sur notre antenne des Ulis, notre action s'articule :

AUPRÈS DES HABITANTS :

- ▶ Repérer, accueillir, orienter toute personne en recherche d'emploi sur le territoire.
- ▶ Accompagner vers et dans l'emploi de manière renforcée (Dispositif Plan local Insertion et Emploi).
- ▶ Mobiliser les actions de formation, de préparation et de placement à l'emploi adaptées aux candidats.
- ▶ Proposer du conseil en évolution professionnelle.

AUPRÈS DES ENTREPRISES :

- ▶ Soutenir les entreprises locales dans leur recherche de compétences (www.localemploi.fr).
- ▶ Faciliter les Achats Socialement Responsables.
- ▶ Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire.

ACTU EMPLOI

PROCHAIN JOB-DATING

Le Greta de l'Essonne animera une Information collective sur les métiers du numérique le 10 février à 9h30 à l'antenne des Ulis.

➔ INSCRIPTIONS :
localemploi.fr





RETROUVEZ LES : **2 avenue d'Alsace**



**DU LUNDI AU JEUDI : de 13h15 à 17h sur rendez-vous
de 9h à 13h15 sans rendez-vous**

Un agent vous accompagne dans l'utilisation des bornes internet pour faire vos démarches.

LE VENDREDI : de 9h à 12h sans rendez-vous

Le service civique c'est aussi à Pôle Emploi

À compter du 1^{er} mars 2020 et pour une mission de 8 mois, non renouvelable, d'une durée hebdo de 24h, Le Pôle Emploi des Ulis recherche 2 services civiques !

Le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Il offre à tout jeune adulte volontaire, l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée comme le Pôle Emploi.

Cet engagement s'adresse aux jeunes **de 18 à 25 ans** (jusqu'à 30 ans pour les jeunes handicapés) **sans exigence de prérequis** en termes de formation initiale, de compétence ou d'expérience.

L'objectif est de contribuer au renforcement de la cohésion sociale en proposant aux jeunes ce cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur avenir tant citoyen que professionnel.

LA MISSION

Accompagnateur à l'utilisation des outils numériques de Pôle Emploi (notamment, le site internet pole.emploi.fr, emploi store) **et facilitateur d'inclusion numérique en zone d'accueil.** Pôle

Emploi s'engage à les accompagner dans leur projet professionnel afin qu'ils retrouvent une formation, un emploi et qu'ils bénéficient de tous les outils de Pôle Emploi à leur disposition.

Le service civique est formalisé par un contrat écrit qui organise une collaboration exclusive de tout lien de subordination : ce n'est pas un contrat de travail, il ne relève par conséquent pas de la compétence du code du travail.

LE VOLONTAIRE N'EST NI SALARIÉ, NI BÉNÉVOLE :

- ▶ Il perçoit une indemnité mensuelle.
- ▶ Il bénéficie d'une protection sociale (maladie, maternité, accident du travail, maladie professionnelle, invalidité, décès et retraite).
- ▶ Il peut s'inscrire ou rester inscrit en tant que demandeur d'emploi, mais des modalités particulières s'appliquent.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? MERCI D'ENVOYER VOTRE CV :

ape.91123@pole-emploi.fr



LOCAL EMPLOI

Auxiliaire de vie

Les Ulis ONELA CDI Santé Aide auxiliaire

Date de début souhaitée : Dès que possible

Salaire en € : Selon profil

▶ Description de l'entreprise : Avec près de 12000 clients, ONELA, spécialiste de l'aide à domicile, rayonne largement à travers tout le territoire, sans franchise de marque, pour garantir une unité de valeurs et de bonnes pratiques partagées par ses équipes.

▶ Description du poste : Afin d'accompagner notre développement, nous recherchons :

Des Assistant(e) de Vie F/H pour intervenir auprès de personnes âgées, handicapées, en convalescence et des aide-ménagères pour intervenir auprès des personnes âgées.

PROFIL

▶ Vous avez 3 ans d'expérience auprès des personnes âgées/et ou handicapées et/ou vous êtes titulaire d'un diplôme inscrit dans le répertoire national des certifications professionnelles (DEAVS/DEAES, Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles, BEP Carrières Sanitaires et sociales, BAC Pro ASSP...).



+ DE DÉTAIL

Chargé.e de projets ESS

Les Ulis Association PôleS NOE CDD Social Coordinateur social

Date de début souhaitée : 15/03/2022

Salaire en € : 2 160

▶ Le poste de chargé.e de projets ESS s'insère dans l'organisation du PôleS NOE (bureau de l'association, conseil d'administration, et équipes projet), en participant aux réunions du conseil d'administration et des comités de pilotage des projets.

▶ Fonction de coordination de projets : assurer l'organisation, le secrétariat et la logistique des différents projets et la préparation des conseils d'administration, en coordination avec le président, gérer les relations avec les adhérents, les bénévoles et les partenaires, etc.

▶ Fonction d'animation : co-animer des coopératives éphémères de jeunesse, animer certaines formations aux bénévoles (projet Associations & TIC), prendre en charge la démarche de recrutement des jeunes pour les coopératives éphémères et les inscriptions pour les formations de bénévoles, etc.



+ DE DÉTAIL



L'eau, un bien commun essentiel

Le 16 décembre dernier, a été présentée une motion au conseil municipal concernant l'adhésion de la communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) au syndicat mixte fermé pour la gestion du Réseau Interconnecté du Sud francilien (RISF). Celle-ci a été adoptée à l'unanimité lors du vote au conseil.

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU RÉSEAU

Aujourd'hui, le RISF fournit annuellement 13 millions de m³. Il est géré par la CPS et exploité par la société Suez et représente 22 communes, soit l'équivalent de 320 000 habitants. Il comprend des réservoirs d'eau et des conduites de transport qui sont reliés aux trois principales usines de production d'eau (Morsang-sur-Seine, Viry Châtillon, Vigneux-sur-Seine).

ÉQUITÉ ET ÉCOLOGIE

« L'eau potable est un bien commun qu'il est primordial de conserver. Le cycle de l'eau est régi par un processus complexe, depuis la production jusqu'à la distribution, et fait intervenir de nombreux acteurs, souvent du domaine privé. ».

En effet, bien que le fait de recourir à des partenariats privés ne pose pas de problème en soi, cela implique souvent des logiques

financières qui, en l'occurrence, ne doivent pas jouer un rôle dans un domaine tel que l'accès à toutes et tous à l'eau potable. Adhérer à un tel réseau interconnecté permettra à la CPS de maîtriser les tarifs tout en préservant les ressources naturelles d'eau.

S'INSCRIRE DANS UN RÉSEAU GLOBAL

En juillet dernier, le département de l'Essonne et les autres communautés d'agglomération du Sud parisien ont exprimé leur volonté de créer un syndicat mixte fermé (SMF) afin de retrouver la maîtrise publique des outils de production du RISF. La Ville des Ulis, s'associant à la CPS, est convaincue que rejoindre ce SMF permettrait de : **mutualiser les investissements sur le réseau, de mieux contrôler sa pérennité et de maîtriser le coût de production de l'eau potable.**



LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE LA CPS

Vous n'avez pas pu rater l'information : **le premier concours d'éloquence organisé par la communauté d'agglomération Paris-Saclay s'invite aux Ulis !**

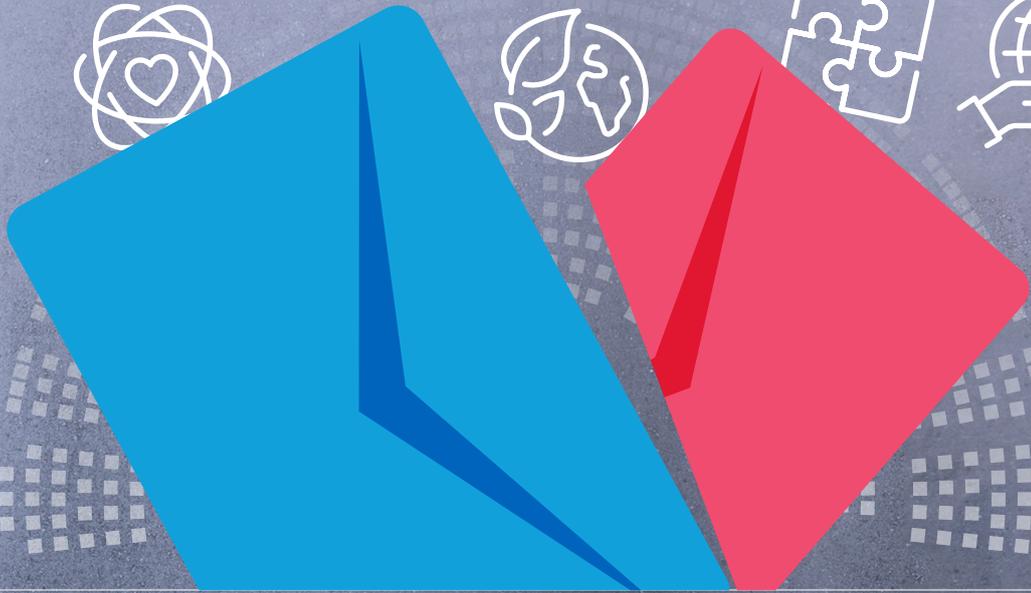
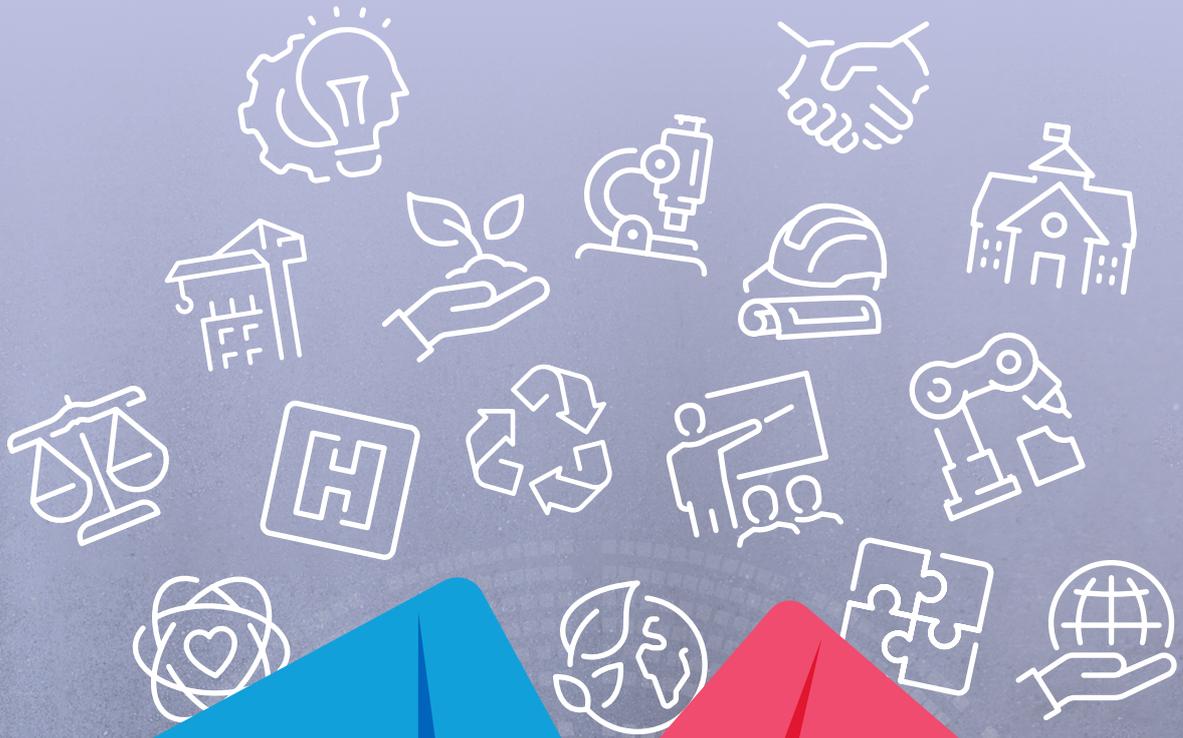
Les inscriptions sont clôturées depuis le 31 janvier dernier et il est temps de passer aux **sessions de préparation (3) qui auront lieu entre le 5 et le 18 février, aux Ulis.** Celles-ci permettront aux participants d'être parés pour la première phase du concours le 19 février au Radazik.

Les trois jeunes qui se classeront sur le podium gagneront une enveloppe. Les 10 finalistes se verront offrir la possibilité de réaliser un stage rémunéré au sein de la CPS.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du Vivre aux Ulis. En effet, nous vous parlions de Caroline Coopen, hypnothérapeute. Spécialisée dans les thérapies brèves et le coaching, l'hypnose ericksonienne et la PNL sont ses outils. Et non l'hypnose médicale. Veuillez nous excuser pour la confusion hypnotique.





POUVOIR DE VOTER, POUVOIR DÉCIDER



La France est une démocratie dite représentative : les élus qui gouvernent doivent le faire en représentant les électeurs à qui ils doivent leur place. Ces élections sont prévues notamment par la Constitution française de 1958, texte fondateur de notre régime politique.

VOTER, UN SUPER POUVOIR QUE NOUS N'UTILISONS PAS ASSEZ



En France, toutes les élections ne se déroulent pas de la même manière et les différents élus n'exercent pas le même rôle. Par exemple, les élections municipales servent à élire les représentants du conseil municipal. Pour y participer une des conditions est d'être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence (sauf exception), puisque la politique municipale est menée au plus proche des habitants, pour eux. De même pour les élections régionales il s'agit d'élire une personne qui mènera une politique au sein de la région dans laquelle nous vivons au quotidien, il y a donc un principe dit de « territorialité du vote ».

Tous les 5 ans est organisée l'élection présidentielle et celle-ci est suivie par les élections législatives. En 2022 il s'agira donc d'élire le président de la République qui exerce depuis le Palais de l'Élysée, puis les députés qui siègent à l'Assemblée nationale, ils exerceront leur mandat jusqu'en 2027, il s'agit d'un quinquennat.

Le parlement est composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ce dernier peut compter jusqu'à 348 sénatrices et sénateurs, élus pour 6 ans par un collège spécial lors des élections sénatoriales.

Un des principes fondamentaux de notre Constitution qui date de 1958 et instaure la « V^e République » est ce que l'on appelle la **séparation des pouvoirs**. Il s'agit de faire en sorte que les pouvoirs qui régissent notre société ne soient pas détenus par une seule personne et que chaque détenteur d'un pouvoir puisse agir contre un autre s'il l'estime nécessaire. Le Parlement dispose du **pouvoir législatif** (faire la loi), tandis que le président de la République accompagné du Gouvernement est détenteur du **pouvoir exécutif** (faire exécuter la loi). Le troisième pouvoir revient aux juges et magistrats, il s'agit du **pouvoir judiciaire** (contrôler l'application de la loi). On dit qu'en France la séparation des pouvoirs est souple car les 3 pouvoirs collaborent, le système n'est pas bloqué et chacun peut travailler, de son côté.



le mot des élus

« Notre équipe municipale, constituée avant tout de citoyens engagés, est viscéralement attachée à la participation citoyenne afin que chacune et chacun puisse être acteur plein et entier de notre société. Le pouvoir de choisir un projet politique à travers un vote est à la fois un droit et un devoir civique. En tant qu'élus, nous devons prendre notre responsabilité dans la défense de notre système démocratique. La participation aux élections nationales est le marqueur le plus significatif de la bonne santé d'un régime démocratique. Ces dernières années, nous assistons malheureusement à l'effondrement de l'un des socles les plus importants de cette démocratie avec le taux d'abstention croissant aux élections. Trop souvent désertés, les bureaux de votes doivent reprendre une place centrale dans cette expression démocratique. Il ne s'agit pas d'avoir une lecture culpabilisante et moralisatrice de l'abstention en pointant du doigt les électeurs mais il s'agit d'avoir **une réflexion globale sur l'offre politique**, qui ne convainc vraisemblablement pas une très grande partie des Françaises et Français. Par ailleurs, comme vous le savez, **le droit de vote n'est pas un bien accessible à l'ensemble de la population**. Pourtant pleinement investis et contributeurs de notre société, certains ne peuvent exprimer leur avis à travers une carte électorale car ils ne disposent pas d'un prérequis : la nationalité Française. L'autre prérequis est l'inscription sur une liste électorale. Au-delà de nombreux non-inscrits, on compte aujourd'hui plus de 7,6 millions de citoyennes et de citoyens « mal-inscrits » sur une mauvaise liste selon l'ONG « A voté », qui lutte contre l'abstention. **La nouvelle génération d'électeurs doit marquer un tournant sociétal**, elle porte le poids d'années de doutes et de défiance et nous devons accompagner ces jeunes adultes. Nous comptons sur leur implication et sur vous toutes et tous pour avancer ensemble vers une démocratie juste qui passera, sans aucun doute, par une participation citoyenne active. »

Hawa Coulibaly, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Soulé N'Gaidé, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE, LA CITOYENNETÉ, LES RELATIONS USAGERS ET L'ACCÈS AUX DROITS

Gilbert Piantoni, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA MÉMOIRE



COMPT

PRÉSIDENT·E

Élu au suffrage universel pour 5 ans, mandat renouvelable une fois.

POUVOIR EXÉCUTIF



Élysée



POUR ÊTRE CANDIDAT
À CES ÉLECTIONS AU
SUFFRAGE UNIVERSEL
DIRECT IL FAUT :

ÉTENDUES ET PROFIL

500*

parrainages d'élus
pour présenter sa
candidature à l'élection
présidentielle.

* Pour être candidat officiel à l'élection
présidentielle, il faut être parrainé par 500 élus.
Ces derniers peuvent être des maires, des
conseillers régionaux, parlementaires, etc.

DÉPUTÉ·E

Élu au suffrage universel lors
des élections législatives pour 5 ans,
sans limite de renouvellement

577

députés pour voter la
loi et contrôler l'action
du Gouvernement.

POUVOIR LÉGISLATIF

Assemblée nationale



COMPÉTENCES

- ▶ Nomme le Premier ministre.
 - ▶ Nomme aux emplois civils et militaires.
 - ▶ Garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.
 - ▶ Chef des armées.
- etc.

Il représente le peuple
dans sa globalité.



COMPÉTENCES

- ▶ Vote la loi.
 - ▶ Contrôle l'action du Gouvernement.
 - ▶ Assemblée organisée en commissions thématiques qui vote en séances plénières.
 - ▶ Bureau de l'Assemblée parlementaire paritaire.
- etc.

Il représente le peuple
dans sa globalité
mais également sa
circonscription et son
parti politique.

- ▶ Avoir la nationalité française.
- ▶ Avoir 18 ans révolus.
- ▶ Avoir le droit de vote.
- ▶ Être inscrit sur les listes électorales.

- ▶ Avoir satisfait aux obligations imposées par le Code du service national.

Depuis le 23/03/2019, un majeur protégé peut exercer son droit de vote. Il doit s'inscrire sur les listes électorales.

CE SONT ÉGALEMENT LES CONDITIONS POUR ÊTRE ÉLÉCTEUR

Les élections en pratique

L'élection présidentielle se déroulera les samedis 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022. Les municipalités jouent un rôle central dans l'organisation de ces élections.

QUEL EST LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS DANS L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS ?

Les municipalités sont en charge du bon déroulé des élections. C'est au sein de votre ville (la plupart du temps), que vous irez voter dans un **bureau de vote** proche de chez vous (indiqué sur votre carte d'électeurs que vous recevrez avant l'élection).

Les municipalités mettent également en œuvre la **communication électorale**, en affichant par exemple affiches officielles des candidats sur les panneaux municipaux et veillent à ce que cette communication soit égale pour tous les candidats.

LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comme indiqué dans les pages précédentes, il convient pour être électeur d'être inscrit sur les listes électorales. Deux cas se présentent :

► **L'État inscrit d'office sur les listes électorales les jeunes qui ont ou qui auront 18 ans entre le 10 avril et le 19 juin 2022 et qui ont procédé à leur recensement citoyen auprès de la Mairie.**

► **Les majeurs n'étant pas recensés ou inscrits sur les listes, pourront s'inscrire volontairement jusqu'au 2 mars en ligne et jusqu'au 4 mars avec le formulaire papier.** Ils devront se munir de leur carte d'identité ou de leur passeport ainsi que d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents auprès du service Élections de la mairie. Avant de vous déplacer en Mairie, veuillez contacter le service Élections afin de vérifier si vous n'êtes pas déjà inscrit sur la liste électorale.

LES PROCURATIONS

Si vous ne pouvez être présent pour voter dans votre bureau de vote le jour de l'élection, il est possible que vous fassiez ce que l'on appelle une procuration. C'est-à-dire que vous **donniez votre voix à quelqu'un qui votera à votre place, en votre nom.**

► Vous pouvez donner procuration à n'importe quel autre électeur, mais celui-ci devra aller voter dans votre bureau de vote, quel que soit le sien.

► Une personne ne peut détenir qu'une seule procuration.

► Vous pouvez faire une procuration en ligne ou via un CERFA à renvoyer à la mairie.

!/! Vous pouvez faire une procuration jusqu'au jour de l'élection, mais celle-ci risque de ne pas être enregistrée auprès des services municipaux. Un conseil : faites la demande dès que possible.

➔ **S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN LIGNE : [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales \(Service en ligne\) | service-public.fr](#)**

📄 **FORMULAIRE PAPIER D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : [Demande d'inscription sur les listes électorales \(Formulaire 12669*02\) | service-public.fr](#)**

➔ **FAIRE UNE DEMANDE DE PROCURATION EN LIGNE : [Maprocuration > Accueil](#)**

VOS AGENTS RECENSEURS

Nous vous en parlons dans le dernier Vivre aux Ulis : la collecte des données du recensement de la population, menée par l'INSEE en collaboration avec les communes a débuté le 20 janvier.

Les agents en photos ci-dessous procéderont au recensement des Ulissiennes et Ulisiens. Ils sont recrutés par la mairie et disposent d'une carte permettant de les identifier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Gaëlle ROBIN
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À Aux Ulis, le 05/01/2022
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Zohra LAMBOUSSE
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À Aux Ulis, le 05/01/2022
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Aicha BENALI
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À Aux Ulis, le 05/01/2022
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Halima KHASSANI
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À Aux Ulis, le 05/01/2022
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme CHRISTELLE APARD
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À Aux Ulis, le 05/01/2022
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme CHRISTINE PERICATO
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À Aux Ulis, le 05/01/2022
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



Aucune autre personne que ces agents n'est habilitée à vous recenser, restez vigilants.



— Théâtre

HERNANI ! BRIGAND DE LA PENSÉE

Quand, en février 1830, *Hernani* est joué pour la première fois à la Comédie Française, le spectacle se déroule autant dans le public que sur la scène : les vieux classiques crient au scandale et les jeunes romantiques au génie. C'est ce mouvement du théâtre français que vous propose de (re)découvrir l'Espace culturel Boris Vian.

Dans la pièce, un seigneur devenu brigand se bat pour son honneur, son amour et sa liberté ; dans la réalité, Victor Hugo lutte pour le renouveau de son art, inquiet du sort que lui réserve la postérité. Ce sont ces deux batailles qui sont racontées.

Trois comédiens plongent avec verve, malice et parfois en chanson dans les vers d'*Hernani* tout en retraçant les grands épisodes de ce moment de controverse qui marque le début du combat d'un homme, Victor Hugo, contre l'ordre établi.

M plus d'infos :

Vendredi 11 février à 20h30

TARIF B DE 14 € À 21 €

TOUT PUBLIC

BILLETTERIE : ☎ 01 69 29 34 91

➔ espaceculturel@lesulis.fr



Nouveautés au Radazik



OPEN RAD JAZZ

Un vendredi par mois depuis le mois de janvier 2022, le Radazik vous invite aux Open Rad Jazz !

Seul(e) ou accompagné(e), en famille, entre ami(e)s ou collègues, passez une soirée conviviale, le tout animé par des concerts jazz.

► **Vendredi 4 février à 20h30**

Concert Fabien Enger Quintet

► **Vendredi 18 mars à 20h30**

Animation danse suivi d'un bal swing par le Little Big Band Paris Saclay

ENTRÉE GRATUITE

➔ EN SAVOIR PLUS : radazik@lesulis.fr

OPEN RAD JEUX

Le Radazik en partenariat avec l'AVAG (Association pour Vivre l'AutoGestion) vous donne rendez-vous pour 2 soirées jeux.

► **Vendredi 11 février de 20h30 à 22h**

► **Vendredi 11 mars de 19h à 22h**

Venez seul(e), en couple, en famille, entre amis ou avec vos collègues jouer à des jeux de société autour d'une boisson. L'équipe de la ludothèque associative de l'AVAG mettra à votre disposition un panel de jeux de société (jeux de cartes, de plateau, etc.) et sera présente pour vous en expliquer les règles.

ENTRÉE GRATUITE | TOUT PUBLIC

➔ EN SAVOIR PLUS : www.avag.fr

Agenda DE FÉVRIER spectacles et concerts

| 23 |

BOUGER



LE PUIITS

— Cirque

VENDREDI 4/02 À 20H30

TARIF B - À PARTIR DE 9 ANS

Espace culturel Boris Vian



VINCLAJ

— Concert MAO

MERCREDI 9/02 À 19H30

TARIF UNIQUE 2 € – TOUT PUBLIC

Radazik



FILLE DU DIABLE

— Théâtre

MERCREDI 16/02 À 15H

TARIF C - À PARTIR DE 6 ANS

Tarif spécial parent accompagnant : 10€

Espace culturel Boris Vian



RAD COMEDY CLUB

SOIRÉE STAND-UP

— Humour

VENDREDI 18/02 À 20H30

TARIF C – PUBLIC ADULTE

Radazik

Concert, films, spectacles et nouveautés : retrouvez les programmes de l'Espace culturel Boris Vian, du Radazik et du cinéma Jacques Prévert

lesulis.fr



ESPACE CULTUREL
BORIS VIAN



RADAZIK



CINÉMA
JACQUES PRÉVERT





VALÉRIE SERA EN DÉDICACE

Le samedi 5 février,
à la librairie Le jardin de
Thierry (Ulis 2), **de 15h à 17h.**

Le samedi 26 février,
à la librairie Les beaux papiers
à Orsay, **de 14h à 17h.**

Valérie Larrivain Gerhards, mandataire immobilière et coach sportive mentale pour les athlètes de haut niveau, habite aux Ulis depuis 2017. Admirative depuis toujours de la vie de sa grand-mère Alice, elle, s'est lancée dans l'écriture d'un livre retraçant sa vie. Ainsi, Valérie nous livre un roman poétique, mêlant fiction et réalité.

Récit d'une vie, par une Ulissienne

C'est l'histoire d'une boîte, retrouvée dans la Seine en avril 2003 par un homme. Elle contient divers objets : des CD, des photos, des alliances... Le découvreur de la boîte se lance à la recherche des propriétaires des alliances afin de la restituer à leurs descendants. Ils s'appelaient Alice et Jacques et il s'agissait des grands parents de Valérie.

En 2020, l'auteure commence la rédaction de son roman après une longue période de recherches historiques, de demandes d'autorisations et de réflexion sur un scénario pouvant mêler fiction

et histoire vraie. Écrire ce livre lui a permis de rendre hommage à Alice, sa grand-mère. La boîte était en somme un prétexte pour raconter la vie de celle qui a transmis son prénom à nombreuses des femmes de la famille (la dernière-née s'appelle Alice, qui est également le second prénom de Valérie).

S'inspirer de la réalité pour mettre en lumière la vie de l'œuvre de sa grand-mère, c'est ce qu'a réussi à faire Valérie, pour le plaisir de ses lecteurs et lectrices.

RÉSUMÉ

« En se promenant avec son chien Benny sur les bords de Seine, Mark repère une boîte en métal sous une péniche voisine de la sienne. Il la repêche et y découvre un contenu d'objets hétéroclites, une date, un nom. Sur fond de poésie et d'histoire, la découverte de la boîte est le préambule à l'intrigue romancée des vies d'Alice et Jacques. Le roman nous fait partager une aventure humaine rendue possible par un formidable concours de circonstances. »



La boîte sous la péniche, 19€

En vente sur les plateformes Internet et à la demande chez vos libraires. Vous pouvez également contacter l'auteure directement, elle aura le plaisir de vous dédicacer l'ouvrage :

☎ 06 14 64 04 63

@contact@vosobjectifs.fr

Vous pouvez découvrir son univers sur ses réseaux sociaux :

 www.facebook.com/labotesouslapeniche

 www.instagram.com/valerie_larrivain/

N'hésitez pas après lecture, à laisser un avis sur : La boîte sous la péniche - Valérie Larrivain - Babelio.com



➔ Le livre est disponible sur le site [bod.fr](https://www.bod.fr)

tribune de l'opposition

Hommage à Gilles de Angelis

Tout juste 20 ans après la disparition tragique de Jean-Marc Salinier, la ville des Ulis perd un autre de ses membres fondateurs.

Gilles de Angelis nous a quittés en ce triste mois de janvier et ses nombreux anciens élèves sont en deuil. Instituteur hors pair, il était de ceux que l'on n'oublie pas. Il a marqué par son charisme et sa gentillesse plusieurs générations d'Uliens lorsqu'il était Monsieur le directeur de l'école des Bergères.

Mais cet amoureux du bassin méditerranéen et de son Algérie natale était aussi et surtout amoureux de la ville des Ulis, sa ville de cœur. Élu aux côtés de Paul Loridant en 1977, il participa à la naissance de la ville et œuvra pour elle jusqu'en 2001. En tant qu'Adjoint au Maire à la Jeunesse et aux Sports, il mit l'accent sur les sports de proximité en accès libre car il croyait en la valeur éducative universelle du sport. Il était également Citoyen d'honneur de Sedhiou, notre ville jumelle du Sénégal.

Merci Gilles pour tout ce que tu as fait pour les Ulis.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille mais aussi à tous les Uliens qui ont eu la chance de le connaître.

En février, on peut encore se souhaiter...

Bien que la période des vœux soit terminée, selon les usages, au 31 janvier, il est important de s'adresser mutuellement tous les encouragements possibles vis-à-vis de la situation sanitaire. Selon beaucoup trop de paramètres qui échappent à tout le monde, lorsque cette tribune sera mise sous presse puis distribuée dans le magazine municipal, la situation aura tourné favorablement, ou pas. Nous vous assurons de notre plein soutien dans cette période si particulière qui dure depuis bien trop longtemps. Continuez à prendre bien soin de vos proches et de vous, et n'oubliez pas que même si les rassemblements ne sont pas forcément au goût du jour, nous restons à votre disposition par mail. En espérant que tout rentre dans l'ordre au plus vite pour pouvoir reprendre les rencontres et les réunions publiques.

Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD,
Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN, Loïc
BAYARD, Michèle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR : jaimelesulis2026@gmail.com

* Les tribunes de l'opposition sont rédigées sous la seule responsabilité des membres de l'opposition et élus non-inscrits. Leur contenu ne saurait engager la responsabilité du directeur de la publication.

**COLLECTE DES DÉCHETS****Encombrants**

MARDIS 15 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS. RAPPEL : les encombrants doivent être sortis la veille des dates de ramassage, soit le lundi soir. **Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.**

**Déchets végétaux**

RAMASSAGE LES MERCREDIS 9 ET 23 FÉVRIER APRÈS-MIDI. Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques disponibles, pour tous les habitants, au Centre Technique Municipal en semaine, aux Serres Municipales le week-end. **Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et de l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1^{ERS} jeudis du mois de 10h à 11h.**

**Distributions des sacs déchets verts**

Les jeudis 3 février et 3 mars à LCR Queue d'Oiseau de 10h à 11h.

Déchets ménagers spéciaux

Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 5 et 19 février de 9h à 12h, devant l'armoire DMS, rue du Velay, ou à la déchetterie.

**Sacs à déjections canines**

À disposition au Centre Technique Municipal, rue des Causses.

**SÉANCES DE VACCINATIONS CONTRE LA COVID 19 AU CENTRE COMMERCIAL ULIS 2**

La Ville a mis en place depuis mi-décembre, **un nouveau centre de vaccination contre la COVID 19, avec l'ARS et le Centre Commercial Ulis 2.**

VOUS POURREZ VOUS Y RENDRE SANS RENDEZ-VOUS LES : mercredis, samedis de 9h à 18h.

Dimanches de 8h30 à 12h30 (sur rendez-vous uniquement).

➔ PLUS DE RENSEIGNEMENTS : lesulis.fr

**SÉANCES DE VACCINATIONS* * Hors Covid-19**

Uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

PROCHAINE SÉANCE : le mardi 15 février.

☎ PRISE DE RENDEZ-VOUS AU : 01 70 56 50 03

➔ PLUS DE RENSEIGNEMENTS : Centre Municipal de Santé ou sur les [ulis.fr](http://lesulis.fr)

DON DU SANG

Le mardi 8 février en salle du Conseil (salle des mariages), de 15h30 à 20h, avec ou sans rendez-vous, sur présentation d'une pièce d'identité.

➔ PENSEZ À VÉRIFIER SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLES :

<http://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

**CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES**

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations juridiques, gratuites et anonymes, à tous les Essonnais.

PROCHAINE DATE : 15 février.

☎ SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU : 01 60 78 01 27.

📍 RENDEZ-VOUS : Chambre des Notaires de l'Essonne, 14 rue des Douzes Apôtres, 91000 Evry.

BIENVENUE À

Zain WAQAS • 01/12
 Mouad ARAB • 03/12
 Maryam YATERA • 04/12
 Idris ARIOUA • 05/12
 Kaïs, Mustapha BELKACEM • 15/12
 Léa IBAO • 15/12
 Rayan RAISSI • 17/12
 Ismaël, Cheikh NDIAYE • 20/12
 Anaya GHULAM • 20/12
 Eva, Nélia, MORGADO OLIVEIRA • 24/12
 Nour LAËYNI • 23/12
 Camille, Marie, Sylvie CARON • 24/12



Kadia DIOUMASSI • 24/12
 Constance, Astrid, Isabel ETAVE BAPTISTA • 25/12
 Elliott, Helen VAILLANT • 28/12
 Ben-Yamine ALI MZE • 29/12
 Eliad, Emrys, Oluwatobi LALEYE • 31/12
 Émir KHATTALI • 01/01
 Blaise-Nathanaël, Mahopa HOMBO NYATH • 04/01
 Thiziri BENALI • 11/01
 Ibrahima SY • 11/01

FÉLICITATIONS !*



Léa QUIFOUMA & David BOUILLOT • 11/12
 Gaëlle GABÉ & Frédéric CHABANAUD • 14/12

* Ne sont publiés que les naissances, mariages et pacs pour lesquels un accord de publication a été manifesté auprès des services d'État civil.



LES NUMÉROS D'URGENCE

Secours depuis un portable : **112**
 Pompiers : **18**
 Samu : **15**
 Police secours : **17**
 Commissariat : **01 70 29 30 10**
 Police municipale : **01 69 29 34 12**
 Violences faites aux femmes : **3919**
 SOS médecin : **08 25 56 91 91**



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS

Jeudi 3 février à 20h :

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

SALLE DU CONSEIL - OUVERT AU PUBLIC (nombre de place limité)

Ville des Ulis LesUlisOfficiel

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur lesulis.fr

PERMANENCES DE CLOVIS CASSAN

Le maire vous reçoit sur rendez-vous.

PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : **01 69 29 34 71**

ÉCRIRE À VOS ÉLUS : **cm@lesulis.fr**

PERMANENCES DE CÉDRIC VILLANI

Député de la 5^e circonscription de l'Essonne. Votre député vous reçoit sur rendez-vous les **lundis après-midi et vendredis toute la journée.**

RENDEZ-VOUS : **12 rue Charles De Gaulle, Orsay.**

09 65 19 70 19 – 06 78 15 27 93

LES VISITES DE QUARTIERS

Prochains rendez-vous* :

8 février à 19h :
Aurore et tour Equinoxe

Rendez-vous devant la tour Equinoxe

PLUS D'INFOS sur lesulis.fr

*Dates et horaires susceptibles de modifications

***Agissons ensemble
pour notre démocratie***



**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES
ÉLECTORALES AVANT LE 4 MARS 2022**

Restez informés
lesulis.fr     
@lesulisofficiel

Flasher-moi



Terre de talents